EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : **45**	Date de convocation : **5 octobre 2026**
Nombre de conseillers présents : **40**	
Nombre de suffrages exprimés : **43 dont 3 pouvoirs**	

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de septembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Artonne (Salle des fêtes).

Présents avec voix délibérante :
Yannick BALLY, Claudine BARNÉRIAS, Denis BEAUVAIS, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Jean-Pierre CESSAC, Sandrine CHANEBOUX-FERRANDON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSSIER, Claudine HUGUET, Guillaume LAURENT, Patrick LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO

Absents ayant donné un pouvoir :
Stéphane CHABANON a donné pouvoir à Claudine BARNÉRIAS
Luc CHAPUT a donné pouvoir à Olivier PARADIS
Pascale MORIN a donné pouvoir à Astrid ZANUTTO

Absents représentés :
Brigitte BILLEBAUD, David DESPAX

Absents :
Marc CARRIAS, Sandrine COUTURAT

Secrétaire de séance : Laëtitia POUZADOUX

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération **n°2026_168 : Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées**

Institutions et vie politique – Désignation des représentants
Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 1609 V nonies du code général des impôts,
Vu l'arrêté préfectoral n°20260243 du 2 février 2026,
Vu la délibération n°2026-065 du 28 avril 2026,
Vu les délibérations des communes nommant les représentants à la CLECT,

À la suite de la délibération des communes, la CLECT sera composée des membres suivants :

Aigueperse	Luc CHAPUT
Artonne	Stéphane HOUSSIER
Aubiat	Lucie GAUCHER
Bas et Lezat	Claude DENIER
Beaumont les Randan	Florence LEBLOND
Bussières et Pruns	Audrey VENIAT
Chaptuzat	Stéphane CHABANON
Effiat	Marc CARRIAS
Limons	Matéo MOREL
Luzillat	Guillaume DAUPHANT
Maringues	Denis BEAUVAIS
Mons	Didier CHASSAIN
Montpensier	David DESPAX
Randan	Sandrine COUTURAT
Saint Agoulin	Hugues VERMOREL
Saint André le Coq	Sébastien AUDIGIER
Saint Clément de Régnat	Thomas PERISSEL
Saint Denis Combarnazat	Jean-Luc MAUBERT
Saint Genès du Retz	Eric ROUSSEAU
Saint Priest Bramefant	Philippe ROUGERON
Saint Sylvestre Pragoulin	Bernard MANILLERE
Sardon	Dominique GIRONDE
Thuret	Patricia FONTAINE
Vensat	Brigitte BILLEBAUD
Villeneuve les Cerfs	Frédéric VAUTRELLE

Après avoir procédé au vote, le conseil, à l'unanimité,

DELIBERE

Article unique :
La composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées est arrêtée telle que présentée ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.
Pour extrait certifié conforme
À Aigueperse, le 16 octobre 2026

La secrétaire de séance,

Laëtitia POUZADOUX

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement